
Ville de ROYAN

Séance du 16 Octobre 1964

OBJET :

Achat d'un piano pour le
Palais des Congrès

69119

Le seize Octobre mil neuf cent soixante quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 12 Octobre 1964

Etaient présents : M. MEYER, Maire, MM. MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU et LANOUE, Adjoints, Melle FOUCHE, MM. MOUCHOT, POUGET LANUSSE, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, ETCHEBER, BERLAND, GACHET BOUCHET, BUJARD, GALLAND, Conseillers Municipaux

Représentés : M. REIX par M. LANOUE
M. FONTANILLE par M. MATRAS
M. FLAHAUT par M. BISCAYE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GACHET ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Une offre a été faite par M. TURCAN Jean-Claude, résidence Jeanne d'Arc, 11 rue Xaintrailles à Orléans, à propos d'un piano d'occasion marque Beckermann en très bon état de marche qu'il céderait à la ville pour le prix de 800 francs.

A maintes reprises le Palais des Congrès a dû louer un piano pour diverses manifestations.

Le prix proposé du piano en cause, compte tenu de la marque, paraît fort intéressant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Considérant l'intérêt d'acquérir un piano qui demeurerait au Palais des Congrès

décide

d'acquérir le piano proposé par M. TURCAN Jean-Claude, Résidence Jeanne d'Arc, 11 rue Xaintrailles à Orléans pour le prix de 800 francs et de mandater cette somme au compte de l'intéressé, Société Générale à Orléans, n° 20.161

d'ouvrir le crédit correspondant au chapitre XXXV, article 6, sous la
rubrique " achat d'un piano au Palais des Congrès " par prélèvement
sur le chapitre XXXI " Dépenses Imprévues ".

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre M. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
Le Premier Adjoint,



APPROUVÉ

ROCHEFORT-MER, le

Le Sous-Préfet,

17 NOV 1964

M. M. M.



[Handwritten signature]